

Compte-rendu de l'atelier initial du Cluster Agritourisme en Luberon-Ventoux Secteur CBE Sud Luberon – mardi 12 juillet 2011 à Pertuis

Objet de la réunion : échanger sur l'opportunité d'un groupement d'acteurs de l'agritourisme sur le territoire Luberon-Ventoux

Organisateurs :

Hervé Danneels, directeur du CBE Sud Luberon

Raymond Bano, chef de projet ICS-Med, PRIDES Carac'terres

Léonard Bosom, chargé de mission ICS-Med, CBE Sud Luberon-PRIDES Carac'terres

Invités :

Laure Chatel, OT Luberon Durance

Serge Garcia, CCI Vaucluse

Chantal Decormis, OT Pertuis

Marie-Pierre Coast, Moulin de Marchand (Bastide des Jourdans)

Nathalie Charles, PNR Luberon

1. Présentation du projet et conclusions de l'atelier

➤ Le projet ICS-Med

Projet européen FEDER, il vise à développer l'économie coopérative dans l'espace Med¹, sur les champs de l'agriculture, du tourisme, de la pêche et de l'environnement. En partenariat avec 8 partenaires dans 5 pays (Portugal, Espagne, France, Italie, Grèce), le PRIDES Carac'terres et le CBE Sud Luberon ont pour mission :

- d'analyser les pratiques coopératives au sein du territoire PACA dans l'ensemble Med
- d'expérimenter la mise en place d'un projet de coopération au sein de son territoire, prenant en compte 3 des 4 champs concernés

Dans ce cadre, ils proposent la création d'un Cluster (groupement d'acteurs) Agritourisme en Luberon-Ventoux, en partenariat avec les CBE d'Apt, Pays Cavare, Voconce-Comtat Vénaisin et Ventoux. Les champs choisis sont l'agriculture, le tourisme et l'environnement (dans sa dimension de développement durable et local).

¹ Cf. Annexe

L'objectif de cette rencontre, et de celles à venir d'ici fin 2011, est d'échanger pour définir les contours du projet et les attentes des acteurs du tourisme et du monde agricole sur l'agritourisme comme moteur de développement territorial.

➤ **L'agritourisme**

L'agritourisme regroupe les activités touristiques en lien avec l'exploitation agricole ou avec les productions agricoles locales.

Agriculture et Tourisme forment l'agritourisme dans les cas où :

- La production est consommée ou achetée par le touriste
- L'échange se fait entre le producteur et le touriste
- L'exploitation agricole est utilisée comme outil d'offre touristique

On retrouve l'agritourisme dans tout un ensemble d'activités (non-exhaustif, ouvert à modifications) :

- Accueil à la Ferme / Gîtes sur exploitation
- Location événementielle sur exploitation
- Organisation de salons, foires, festivals, journées thématiques sur l'agriculture et le tourisme, ou de promotion du territoire
- Œnotourisme
- Visites et ateliers sur des exploitations ou sites de transformation-conditionnement-commercialisation de spécialités locales :
 - Oliviers, lavande, miel, plantes aromatiques, maraichers...
 - Fabrication de produits à base de productions agricoles locales
 - Savons et produits de soin/beauté, biscuits et pâtisseries...

Le secteur concerne donc différents acteurs :

- Producteurs
- Transformateurs
- Distributeurs
- Promoteurs institutionnels et privés au niveau local (associations, comités, antennes, OT...)
- Coopératives
- Eco-villages / communautés agro-écologiques
- Pépinières d'entreprises, pôles économiques liés aux thématiques agricoles et touristiques
- Centres universitaires, de formation, d'étude ou de recherche travaillant sur ces thèmes

➤ **L'agritourisme sur le territoire**

L'agritourisme s'inscrit dans le territoire car il prend en compte l'habitant, le monde agricole comme :

- façonneur du paysage
- garant de l'identité territoriale
- acteur du maintien de l'économie locale comme du tissu social

Il répond aussi à la crise que connaît le monde agricole en apportant des sources de revenus, permettant de maintenir l'activité économique et donc les populations agricoles sur le territoire. Enfin il correspond à une tendance croissante dans l'arrière pays provençal d'un retour à la terre des populations urbaines – en tant que clients ou que professionnels potentiels.

Or le développement de l'agritourisme souffre de manques :

- d'accès à l'information et de formation pour les acteurs locaux souhaitant développer de nouvelles compétences et de nouvelles activités
- de visibilité pour la commercialisation
- de capacité d'innovation en termes de produits touristiques

➤ **Le projet de Cluster et les attentes formulées**

Il vise à rassembler les acteurs de l'agritourisme (secteurs et professions pré-cités), au sein d'un groupement ayant une vision commune de la dynamique à mettre en place sur le territoire Luberon-Ventoux, pour développer l'activité à un niveau régional, national et international².

Le cluster est pertinent car il permettrait de mutualiser les efforts en dépassant les logiques de division territoriale et de concurrence contre-productive.

Il apporterait l'expertise adaptée à une entité territoriale cohérente, en termes de veille et de construction d'une image identitaire.

- ➔ *Développer un diagnostic et une veille de la situation du secteur agritouristique, touristique et agricole dans chaque entité géographique (bassin d'emploi ?) et sur le territoire dans son ensemble (Luberon-Ventoux)*

Il répondrait au besoin de structuration d'un secteur véhiculant l'identité de ce territoire. Ce secteur accuse un retard de développement et de pérennisation de l'activité touristique comme agricole (saison, répartition territoriale des retombées économiques).

- ➔ *Mettre à disposition des outils d'(auto)évaluation et de l'information aux professionnels en développement d'offres agritouristiques :*
 - *Relations interculturelles, langues, services adaptés à la demande étrangère*
 - *Normes, sécurité, démarches administratives, démarches qualité*
 - *Gestion des ressources et compétences du personnel*
 - *Partage d'expérience, parrainage, conseils pratiques*
 - *Réseaux de commercialisation et techniques de communication*

Le cluster doit par ailleurs veiller à ne pas « produire » de services techniques comme la formation mais être en facilitateur par la mutualisation et l'animation de réseau

² Autrement dit, l'agritourisme en Luberon-Ventoux doit disposer à terme d'une image de qualité et de professionnalisme qui ait un rayonnement au-delà du simple cadre régional ou national.

- Être en correspondance et non en concurrence avec les organes de développement local proposant des services³ de ce type

Le territoire du Sud-Luberon est doté d'une identité propre, avec le sentiment partagé d'une dimension plus résidentielle que le nord-Luberon, plus « vitrine » touristique.

- créer des « groupes de travail » par entité territoriale (définies sur les limites des CBE ?) dans lesquels les acteurs pourraient développer des synergies et une cohérence en sous-ensembles de l'espace Luberon-Ventoux.

➤ La structuration du cluster

Dans un premier temps, il prendrait la forme d'un groupe de travail au sein de l'association PRIDES Carac'terres, auquel les structures intéressées adhèreraient⁴. Elles bénéficieront au passage de l'ensemble des services du PRIDES. Si par la suite le projet prend forme et que la nécessité s'en ressent, le statut pourra évoluer (association, SCIC...)

➤ Les questionnements

Le projet de Cluster Agritourisme est en élaboration ; plusieurs éléments restent à définir :

- les critères d'entrée dans le cluster : l'existence d'une offre agritouristique comme critère, ou la potentialité de développer ce type d'offre ; le degré d'implication dans l'agritourisme ; les valeurs portées par la structure (franchises de chaînes d'hôtel/restaurant ou pas, démarche qualité...) ; la saisonnalité de l'offre, tout au long de l'année ou pas ; etc.
- la place exacte de l'aspect « agriculture » du secteur, afin d'éviter le simple *effet d'annonce*
- le rôle des organismes publics dans le cluster, afin d'éviter une appropriation du projet et un enfermement dans des logiques politiques
- les missions précises du cluster (jusqu'à quel point d'engagement et d'action)
- la place de l'environnement (thème imposé par le projet Med) dans la démarche : critère d'entrée ou pas (bio, BBC...) ; quelle forme d'action pour promouvoir sa prise en compte

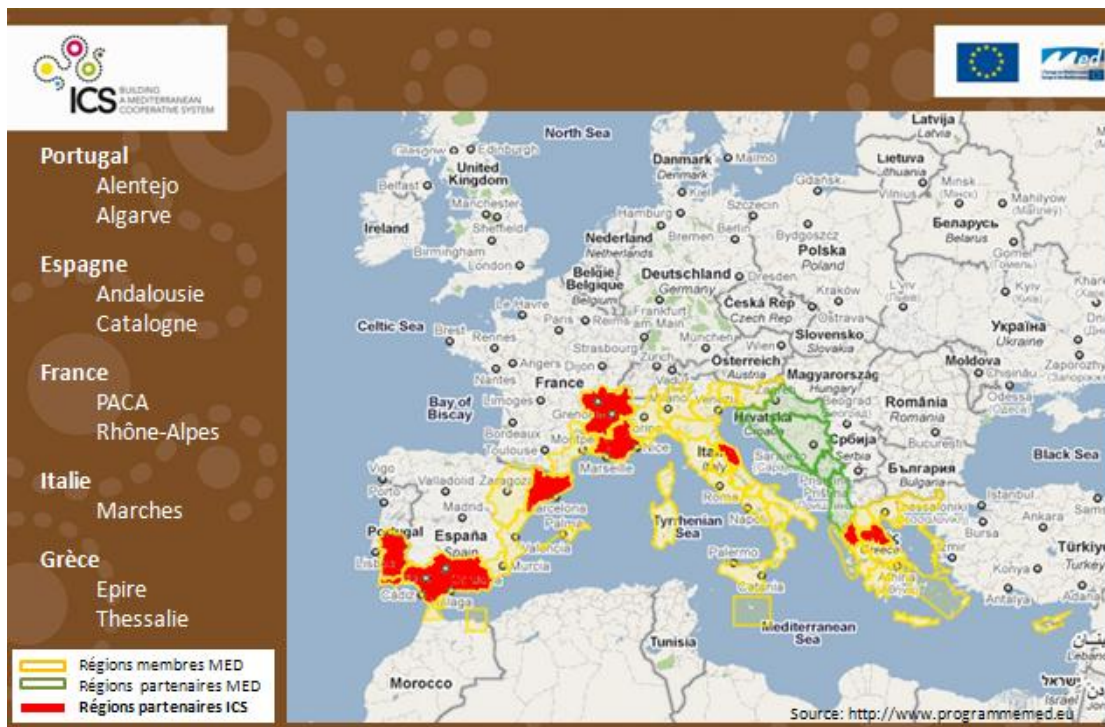
La prochaine réunion a été fixée au **27 septembre 2011 à 14h30 au CBE Sud Luberon** (ZAC Saint-Martin – Pertuis). Si vous estimez opportune la présence de contacts travaillant sur ces questions, merci de nous en faire part afin que nous intégrions ces personnes au prochain atelier. Nous souhaiterions notamment la présence d'agriculteurs offrant des services agritouristiques ainsi que d'acteurs économiques de l'agritourisme en général.

³ Les services du PRIDES Carac'terres seront considérés comme externes au Cluster, car ils ne s'inscrivent pas comme activité créée « pour » le cluster en concurrence avec une autre structure.

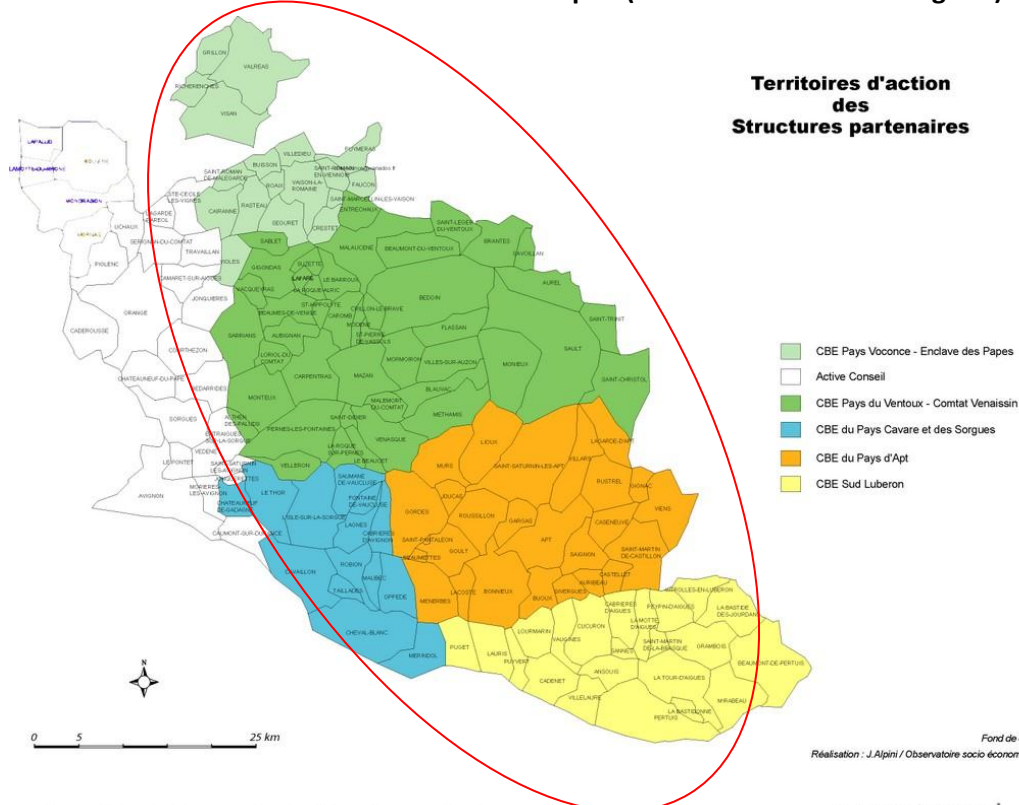
⁴ Adhésion 50€, donnant droit à tous les services du PRIDES Carac'terres. Regroupement pour adhérer envisageable, à discuter. Plus d'informations sur : <http://www.carac-terres.fr/-Nos-actions->

Annexe : Cartes

Régions du programme Med et partenaires du projet ICS



Territoires des Comités de Bassin d'Emploi (sans Active Conseil – Avignon)





Projet ICS-Med
Cluster Tourisme en Luberon-Ventoux

Contact :

Léonard Bosom

Chargé de mission

lbosom@cbesudluberon.com

06 75 91 81 27



<http://www.medcoop.eu>

<http://www.carac-terres.fr>

<http://www.cbesudluberon.com>